

## **Proposition d'organisation d'une réunion ministérielle de haut niveau à la suite de la COP9 de Ramsar**

### Zones humides et eau – soutenir la vie, assurer les moyens d'existence : l'après Kampala

Le thème de la COP9 sera centré sur des questions relatives à la manière dont l'utilisation rationnelle des zones humides peut véritablement contribuer au débat général sur le développement durable. Un accent particulier sera placé sur la façon dont, au cours de la prochaine décennie (la Décennie internationale de l'eau), les mesures et procédures convenues dans le cadre de la Convention de Ramsar peuvent être appliquées le plus largement possible.

Cela suppose un soutien plus intense de la part de la communauté de développement, aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral, et l'établissement de nouveaux rapports Nord-Sud et Sud-Sud.

La réunion sera organisée sous forme de dialogue interactif, sous la présidence de l'Ouganda ou de la CMAE (Ministre libyen chargé de l'environnement). Elle regroupera des ministres chargés de l'environnement/ressources en eau et/ou du développement, ou encore des affaires étrangères. Les ministres seront invités à procéder à un échange de vues sur le sujet, qui constitue une dimension essentielle dans la mise en œuvre du concept d'utilisation rationnelle des zones humides, surtout dans les pays en développement. Les participants examineront le projet de déclaration de Kampala, qui aura été au centre des débats au cours de la COP elle-même.

Cette déclaration portera sur des questions liées à l'accessibilité des ressources financières et techniques en vue de la gestion des zones humides dans les pays en développement (mécanisme de financement pour la mise en œuvre de la Convention, rôle du FEM, rôle du NEPAD, lien avec le PNUE et ses programmes, rapports avec UN Water, utilisation optimale de la Décennie internationale de l'eau).

L'absence d'une vision et d'un engagement politique en matière de gestion des zones humides dans le monde en développement (seuls quelques pays ont mis en place une politique nationale sur les zones humides) peut être considérée comme une nouvelle occasion pour un nouveau partenariat Nord-Sud, dans le cadre duquel le Nord appuiera la préparation initiale d'une série de politiques nationales (ainsi que des plans d'action) dans le Sud.

Le secrétariat de la Convention de Ramsar prévoit la participation de quelque 20 ministres chargés de l'environnement ou du développement des hémisphères nord et sud, pour une réunion qui ne devra pas durer plus d'une journée.